



Comment choisir un fournisseur de compensation carbone ?

La réduction à la source est toujours l'option à privilégier !

- Évaluer les options de réduction
- Se donner des objectifs de réduction
- Mettre en place des initiatives de réduction
- Constater l'efficacité des mesures de réduction

S'il n'est pas possible d'éviter toutes les émissions de GES générées lors d'un projet, le musée peut acheter un crédit carbone à un fournisseur de compensation carbone pour qu'il investisse cette somme dans des projets de compensation au nom de l'institution.

Quoi compenser ?

Transports, énergie, matières résiduelles, approvisionnement, etc. Pour atteindre un objectif Zéro Carbone, toutes les émissions de GES résiduelles qui n'ont pu être éliminées à la source doivent être compensées.

Certaines émissions sont plus faciles à quantifier (transports, matières résiduelles...), d'autres plus difficiles (énergie, numérique...). Les compensateurs proposent généralement d'inscrire une quantité de GES et les traduisent en crédits carbone. Il n'y a pas de barème normalisé, le calcul effectué est propre à chaque compensateur.

Il est possible de compenser la quantité exacte d'émissions de GES connues. Il est souvent recommandé de revoir cette quantité à la hausse, voire de la doubler. Pour les émissions de GES non mesurables, le musée peut faire une estimation de la compensation requise.

Comment compenser ?

Il existe deux types de crédits carbone :

- 1) Réduction de GES : investissement dans des projets relatifs aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique ;
- 2) Séquestration du carbone : investissement dans des plantations d'arbres, la conservation de milieux naturels, les nouvelles technologies de séquestration.

Comment choisir un fournisseur de compensation carbone ?

- 1) Choisir un fournisseur qui offre des crédits carbone **certifiés** (ex. : Verified Carbon Standard ; Gold Standard, etc.) ou qui est **recommandé** par une tierce partie (ex : SPEDE, CRIQ, Équiterre, Fondation David Suzuki, etc.) ;
- 2) Choisir un projet de compensation ou la mission d'un fournisseur qui répond aux valeurs du musée (implications sociales, bénéfiques écologiques, importance de l'éducation, localisation du projet, etc.) et au budget ;
- 3) Choisir un fournisseur transparent : méthodologies, documents de projets, registres et rapports de vérification doivent être disponibles en tout temps, sur demande et sans frais ;
- 4) Choisir un fournisseur impliqué localement : considérer le périmètre d'action pour que l'environnement du musée bénéficie directement de l'investissement.

Certifications des fournisseurs de compensation carbone :

- The Gold Standard
- Mécanisme de développement propre (MDP)
- The Voluntary Carbon Standard (VCS)
- Climate, Community and Biodiversity Standards (CCB)
- EcoLogo pour les certificats d'énergie renouvelable
- Verified Emission reductions (VER)

Exemples de fournisseurs – projets de réduction :

- [Coop Carbone](#)
- [Solution Will](#)
- [Carbone Scol'ERE](#)
- [Planétaire](#)
- [Less emissions](#)
- [Carbon Zero](#)

Exemples de fournisseurs – plantation d'arbres et conservation :

- [Carbone Boréal](#)
- [Carbone Québec](#)
- [Écotierra](#)
- [Taking Root](#)
- [Livclean](#)
- [NatureLab.world](#)

Vous pouvez consulter d'autres fournisseurs de compensation carbone dans le [répertoire des fournisseurs](#) du Conseil québécois des événements écoresponsables :

- Filtrer par Type : *Gaz à effet de serre : Compensation* ;
- Raffiner par région, pour avoir un compensateur dont le siège social est proche du musée ;
- Contacter et poser des questions directement au fournisseur afin de confirmer que leurs pratiques soient cohérentes avec les objectifs de l'institution en matière d'écoresponsabilité.

Le magazine *Protégez-vous* a publié [une enquête](#) éclairante en 2020 à propos de la compensation carbone. 11 fournisseurs québécois et canadiens y ont été évalués (contenu payant).